

Produire de l'énergie renouvelable : zoom sur le photovoltaïque

Objectifs

Poser les fondamentaux de l'énergie solaire et de son utilisation. Connaître les potentialités et modalités d'accès au photovoltaïque en 2017, et construire son projet en connaissance des acteurs/interlocuteurs, des problématiques techniques, économiques

Contenu

Différentes modalités : construction financée jusque 80% ; location d'une toiture déjà en place ; installation d'un circuit autonome.

Modalités d'intervention : entreprise qui ne fonctionne pas avec des clients mais avec des partenaires ; qui va jusque la demande de permis de construire ; et qui commence à avoir des connaissances sur la réceptivité des mairies à ce type de projets.

Possibilité de témoignage d'une autre entreprise qui installe des agriculteurs sous serres photovoltaïques.

Aller à l'encontre des idées reçues : évolution du contexte énergétique, possibilités de recyclage des cellules photovoltaïques.

Infos complémentaires



Durée de la formation 14 jour(s)

Tarifs

Non adhérent 350€

Non agricole 350€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour.

Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

Plus de renseignements

Lost Allison

alost@adear13.com

ADEAR 13

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

18 oct 2017 Bouches-du-Rhône
09:00 - 17:00 (7hrs) 13 A définir

19 oct 2017 Bouches-du-Rhône
09:00 - 17:00 (7hrs) 13 A définir

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Vincent Gauthier-Linares, conseiller technique en photovoltaïque et Philippe Gros de l'APTE.

Vincent Gauthier-Linares, conseiller technique en photovoltaïque et Philippe Gros de l'APTE.